

FLEURISSEMENT ESTIVAL

Le fleurissement des villes et villages a déjà beaucoup changé, mais il y a encore du chemin à parcourir.

Il doit sans cesse progresser pour répondre à l'évolution des mentalités, mais surtout, le fleurissement d'aujourd'hui doit prendre en compte : les contraintes budgétaires, économiques (création et entretien), tout en recherchant l'originalité, le remarquable, le durable, le respect de l'environnement.

Le réchauffement climatique, avec les besoins en eau, doit conduire les décideurs vers de nouvelles techniques et conceptions.

Aujourd'hui le recours aux jardinières et aux vasques fleuries doit être l'exception. Il faut en effet privilégier les plantations pleine terre.

Le choix des espèces d'arbres d'alignement pour les rues et avenues et ceux d'ornement pour les parcs doit prendre en compte les problèmes liés aux espaces disponibles souvent plus petits de nos jours (recours à des espèces au moindre développement). Malgré tout, la plantation de ligneux (arbres et gros arbustes) pour les générations futures reste un objectif capital. C'est aussi le squelette, la partie durable du décor.

Ensuite, les plantes à fleurs seront choisies en tenant compte de leur effet décoratif, de leur rusticité, de leur vigueur, de leurs conditions sanitaires et de leur pérennité.

Les végétaux, c'est du vivant ! Il est donc impératif pour les jardiniers de faire un état des lieux avant d'établir un projet de fleurissement. Les objectifs avec le budget correspondant et les moyens humains devront être discutés puis entérinés.

Les emplacements à aménager et à fleurir feront l'objet d'une étude du sol (richesse, perméabilité, rétention en eau). Souvent un apport important de matières organiques est à faire. Il faut remplir le « garde-manger ». Un sol riche en humus est un sol vivant.

Le travail du sol ne doit pas être négligé, car l'enracinement en dépend. Une plante qui a un système racinaire très développé résistera à la sécheresse.

Viennent ensuite : le choix des végétaux, les distances de plantation, l'entretien et l'arrosage.

Partout où c'est possible, pratiquer le paillage (moins de mauvaises herbes) ; il participera aux économies d'arrosage.

Vis-à-vis de la population et des visiteurs, pourquoi pas, sur un ou deux secteurs, envisager un étiquetage des plantes. Cet aspect pédagogique est toujours très bien noté.

PROPOSITIONS

Végétaux à floraison estivale dont l'effet décoratif est incontestable.

LISTE

Choisir et planter des végétaux les mieux adaptés aux nouvelles conditions climatiques. Réaliser de beaux décors et des paysages remarquables tout en économisant l'eau.

A/ Les arbustes :

- | | |
|--------------------------------------------------|----------------------------------|
| 1-ABELIA grandiflora. | 7-NANDINA domestica 'Fire Power' |
| 2-DANAE racemosa. | 8-PEROVSKIA atriplicifolia. |
| 3-DESMODIUM syn Lespedeza. | 9-WEIGELIA 'Marjorie'. |
| 4-EUONYMUS 'Emerald Gold'. | 10-PLUMBAGO du Cap. |
| 5-FUCHSIA 'Riccantonii'. | |
| 6-KERRIA japonica 'Pleniflora' à fleurs doubles. | |

B/ Les plantes vivaces et annuelles :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 13-ACANTHUS mollis. | 24-ERYNGIUM x triparticum. |
| 14-ACHILLEA millefolium. | 25-GAURA lindheimeri. |
| 15-ACHILLEA 'The pearl'. | 26-GAURA pinck. |
| 16-ALSTROEMERIA -Lis des Incas. | 27-HIBISCUS moscheutos blanc. |
| 17-ANCHUSA azumer-Buglosse d'Italie. | 28-HIBISCUS moscheutos rouge-Ketmie. |
| 18-CAMPANULA lactiflora | 29-LIN vivace. |
| 19-CENTRANTHUS ruber-Valériane. | 30-ORLAYA grandiflora (annuelle). |
| 20-CERATOSTIGMA plumbaginoides. | 31-PENSTEMON. |
| 21-CIMICIFUGA. | 32-PLATYCODON. |
| 22-DELPHINIUM. | 33-RUDBECKIA fulgida. |
| 23-ECHINACEA. | 34-LYCHNIS coronaria- Coquelourde. |

C/ Les rosiers :

- 39-ROSIER 'Fraise des Bois'. Commercialisé par Rosiériste FRANCIA THAUVIN Loiret.

Il y a de très nombreux rosiers qui ont toute leur place dans les aménagements paysagers.

D/ Les bulbeuses, principalement les vivaces :

41-CROCOSMIA 'Lucifer'.

42-LIATRIS spicata-blanc et violet.

E/ Les arbres fruitiers à faible développement, sur porte-greffe faible et mycorhizé :

45-POMMIER OPAL sur porte-greffe 'PAJAM'M9.

46-PRUNIER de PASSY sur porte-greffe faible. Arbres mycorhizés à la plantation.

F/ Prairies fleuries :

49-Prairie fleurie avec des BLEUETS.

50-Prairie fleurie avec de la PHACELIE (fleurs très mellifères).

51-Prairie fleurie. La photo montre un mauvais choix de plantes (pas de tenue dans le temps)

G/ Les hydrangea :

52-HYDRANGEA Annabelle.

53-HYDRANGEA paniculata.

54-HYDRANGEA quercifolia et Annabelle.

H/ Les plantes volubiles :

55-CLEMATIS Texensis Princess Diana.

56-LONICERA japonica Halliana.

57-HYDRANGEA pétiolaris.

I/ Les arbres – Parcs et Alignements : faire preuve de 'nouveau'.

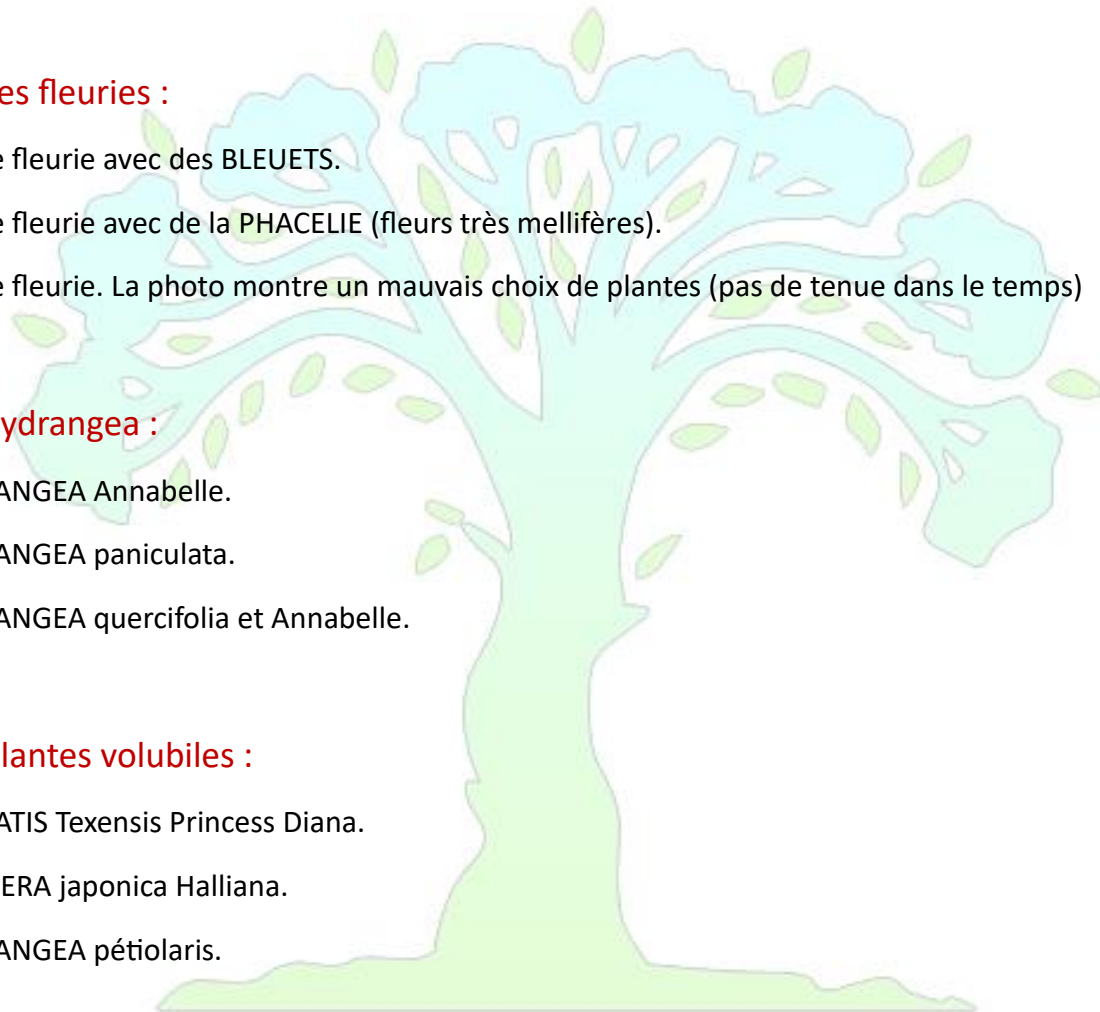
58-CLADRASTIS Delavayi- Virgilier.

59-EUODIA Danielli.

60-OSTRYA carpinifolia- Charme houblon.

J/ Les plantes légumières :

Choisir en priorité des légumes dont les feuilles sont remarquables tout l'été.



PHOTOS-DIAPORAMA.



ABELIA grandiflora



DANAE racemosa



DESMODIUM



EUONYMUS 'Emerald Gold'



FUCHSIA 'Riccartonii'



KERRIA japonica



NANDINA domestica



PEROVSKIA



WEIGELIA



PLUMBAGO



ACANTHUS



ACHILLEA millefolium



ACHILLEA The pearl



ALSTROEMERIA



ANCHUSA azurea



CAMPANULA lactiflora



CENTRANTHUS ruber



CERATOSTIGMA



CIMICIFUGA



DELPHINIUM



ECHINACEA



ERYNGIUM x triparticum



GAURA lindheimeri



GAURA pinck



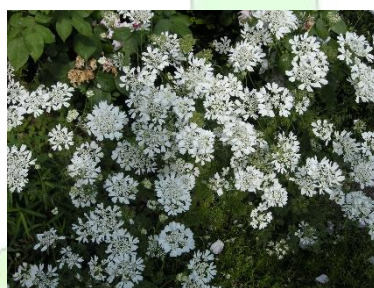
HIBISCUS moscheutos blanc



HIBISCUS moscheutos rouge



LIN vivace



ORLAYA grandiflora



PENSTEMON



PLATYCODON



RUDBECKIA



ROSIER 'Fraise des Bois'



CROCOSMIA



LIATRIS spicata



POMMIER OPAL



PRUNIER de PASSY



BLEUET



PHACELIE



Mauvais choix = sans éclat



HYDRANGEA Annabelle



HYDRANGEA paniculata



HYDRANGEA quercifolia



CLEMATIS Texensis Princess Diana



LONICERA Halliana



HYDRANGEA petiolaris



CLADRASTIS Delavayi



EUODIA Danielli



OSTRYA carpinifolia

Jean-Claude MOIRON
Ingénieur. Officier du Mérite Agricole
Ancien Directeur des Espaces Verts d'Annecy
Le 15 janvier 2024